

<p style="text-align: center;">Quand la conjoncture est la conséquence de choix économiques et budgétaires orientés vers les seules exigences des entreprises !</p>
--

Contrairement à ce que le gouvernement voudrait faire croire, la croissance n'est pas au rendez-vous. Une fois de plus la conjoncture n'est pas bonne.

Le nombre de chômeurs ne cesse de croître. En 2009, en Aquitaine malgré une part d'économie « présenteielle » forte, le taux de chômage a crû de 2,8 % principalement du fait d'une importante perte d'emplois (+ de 10 000) dans l'industrie et la construction (INSEE : « les conséquences de la crise sur l'emploi dans les régions – mai 2010).

Malheureusement, les tendances pour 2010, ne démentiront pas les chiffres de 2009.

Quant aux salaires, déjà peu élevés, ils stagnent. En 2007, celui des ouvriers était, en moyenne, en Aquitaine, de 16 960 € par an (1 400 € par mois) pour un emploi à temps complet plaçant la région au 15^{ème} rang des 22 régions métropolitaines (cf. INSEE – « les salaires en France – édition 2010 »). Pourtant, en matière de **Produit Intérieur Brut par habitant (P.I.B.)**, l'Aquitaine se situe au 6^{ème} rang de ces mêmes 22 régions.

Là encore, depuis l'aggravation de la crise, que se soit dans les services ou la production, il y a beaucoup à parier que la part des salaires dans la richesse créée aura encore diminuée. Reste la consommation qui, selon les analystes, ne régresse pas trop, principalement du fait des ponctions sur l'épargne et l'utilisation du peu d'argent mis de coté pour continuer à vivre, notamment lors de la retraite.

Et les retraites justement, parlons-en.

Indépendamment des chiffres catastrophistes, le déficit des régimes de retraite n'est pas irréversible. Son creusement n'a rien d'inéluctable.

En premier lieu, il dépend de la politique menée en faveur de l'emploi.

Amener ces 5 millions de personnes qui sont au chômage, en préretraite ou occupent un emploi à temps partiel non choisi, à retrouver un emploi décent serait la première bonne réponse pour améliorer le financement de la protection sociale et des régimes de retraite. L'arrêt de la casse du service public, le recrutement de personnels dans l'éducation nationale et dans la santé est également nécessaire.

En second lieu, il faut cesser de faire des cadeaux aux entreprises sans contrôles et sans contreparties !

L'INSEE vient de rendre public une note intitulée « *les comptes des administrations publiques en 2009* » (N°1293 de Mai 2010).

L'INSEE note, qu'en 2009, les entreprises sont les premières bénéficiaires de la baisse importante des prélèvements obligatoires (passés de 43,9 % du PIB en 2006 à 41,6 % en 2009).

Ce sont **9 milliards d'euros** qui ont profité aux sociétés, en 2009, au titre de **l'Impôt sur les Sociétés** du fait principalement du « **Crédit Impôt Recherche** » et de diverses mesures de trésorerie.

Il faut rappeler que l'année précédente, **l'Imposition Forfaitaire Annuelle (I.F.A.)** payée par les mêmes sociétés avait été supprimée. **Coût en année pleine : 3 Milliards d'€.**

Ces mesures ont conduit à une diminution de 58,3 % des rentrées fiscales au titre de l'Impôt sur les Sociétés.

A cela, il faut rajouter le « petit cadeau » aux entreprises de la restauration qui, grâce à une **baisse du taux de TVA**, ont engrangé 1,5 Milliards d'€ depuis le 01/07/2009 soit une **perte de recettes fiscales, en année pleine de 3 Milliards d'€.** Quant aux emplois promis, ils étaient fixés à 20 000, un ministre en a trouvé 8 000. Il s'en satisfait sans chercher à savoir si le coût de la mesure est en rapport ou même, a un lien avec ces créations !

Mais l'INSEE continue. Elle parle de **2 milliards d'€ de recettes perdues du fait de la Loi T.E.P.A.** (exonérations de charges et perte de ressources fiscales sur les heures supplémentaires notamment).

Il faut rajouter et comptabiliser le coût, en 2010, de la **suppression de la Taxe Professionnelle.** Le Ministère des Finances a évalué à **14 Milliards d'€ pour l'année** (le journal « les échos » du 03/06) le coût pour le budget de l'Etat.

L'ensemble des mesures prises en faveur des entreprises va coûter, selon les chiffres mêmes des Administrations et de l'Etat et du fait de la dynamique propre à certaines mesures (crédit Impôt/Recherche notamment) plus de 30 Milliards d'euros à la collectivité nationale en 2010.

Les éléments communiqués par l'INSEE démontrent que la reprise est loin d'être acquise, y compris en Aquitaine.

Alors que certaines entreprises (en particulier les banques et les institutions financières) n'ont rien changé à leurs pratiques opaques et continuent à accumuler des bénéfices indécents,

Alors que le gouvernement contraint les collectivités locales en les asphyxiant financièrement et gèle les dotations qu'il leur verse, **il est plus que jamais nécessaire de soutenir l'activité économique.**

La collectivité doit disposer de moyens pour orienter les choix stratégiques et assurer les investissements nécessaires créateurs de richesses pour l'avenir !

Toute politique d'austérité, appuyée sur une baisse des prélèvements obligatoires et l'appauvrissement de la collectivité au seul profit des entreprises, **va plomber durablement la conjoncture** et hypothéquer, pour des années, la reprise de l'activité économique et donc l'emploi, le pouvoir d'achat, le financement des régimes sociaux et celui des retraites.

Groupe CGT CESR Aquitaine.